

L'organisation de la défense européenne d'après-guerre (1948-1954) – Avant-propos

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_organisation_de_la_defense_europeenne_d_apres_guerre_1948_1954_avant_propos-fr-4bb8oad8-adc5-4048-a5ba-6ef99adoab3f.html



Date de dernière mise à jour: 07/07/2016

Avant-propos

Ce dossier thématique retrace les premiers efforts de l'Europe occidentale pour mettre en place une défense commune. En effet, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la hantise d'un retour du danger allemand persiste et la mainmise soviétique sur l'Europe centrale et orientale nourrit un sentiment de peur. Dans cette atmosphère internationale tendue, l'Europe occidentale ressent de plus en plus la nécessité impérieuse d'organiser une défense commune contre toute menace extérieure.

Entre 1948 et 1954, plusieurs coopérations et alliances militaires vont être conclues: l'Union occidentale (UO), l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Cinq ans à peine après la fin de la Seconde Guerre mondiale, certains pays européens envisagent même de créer une armée européenne dans le cadre d'une Communauté européenne de défense (CED).

Publié en mai 2013, ce dossier thématique est issu de la bibliothèque numérique *European Navigator* (www.ena.lu).